

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Charlemagne - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Charlemagne - CPGE - MPSI (8960)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Charlemagne - CPGE - MPSI (8960)	Jury par défaut	Tous les candidats	96	5603	2001	994	96

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Charlemagne - CPGE - MPSI (8960)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	1742	696	367	22	22,9 %
			Masculin	3861	1305	627	74	77,1 %
			Total	5603	2001	994	96	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Charlemagne - CPGE - MPSI (8960)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	0	0	0	0 %
				Sans mention	216	9	2	0	0 %
				AB	493	5	1	0	0 %
				B	1552	227	50	13	13,5 %
				TB	2323	1303	585	74	77,1 %
				TBF	522	457	356	9	9,4 %
				Total	5114	2001	994	96	100 %
	Baccalauréat Technologique		Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	8	0	0	0	
			Baccalauréat	B	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Professionnel	TB	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	358	0	0	0	
				AB	49	0	0	0	
				B	36	0	0	0	
				TB	31	0	0	0	
				TBF	5	0	0	0	
				Total	479	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Charlemagne - CPGE - MPSI (8960)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	4709	1981	986	95	99 %
			En réorientation	289	16	5	1	1 %
			Non scolarisés	61	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	505	0	0	0	0 %
			Autres	39	4	3	0	0 %
			Total	5603	2001	994	96	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Charlemagne - CPGE - MPSI (8960)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	4781	1948	971	94
			Autres doublettes	243	50	21	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Charlemagne - CPGE - MPSI (8960)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	95,2 %	97,5 %	97,9 %	100 %
		Autres doublettes	4,8 %	2,5 %	2,1 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Compétences dans les disciplines scientifiques attestées notamment par les résultats obtenus en première et en terminale en maths, physique-chimie et, le cas échéant, en SI ou en informatique.	Moyennes, classement, progression, niveau de la classe	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.	Avis détaillés des enseignants et du chef d'établissement	Essentiel
Savoir-être	Aptitudes à un travail approfondi, capacités d'organisation. S'intéresser aux maths, sciences et démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).	Commentaires exprimés sur les bulletins, sur la fiche récapitulative, lettre de motivation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).	Lettre de motivation, commentaires exprimés par les enseignants.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation, capacités d'ouverture.	Renseignements fournis par le candidat ou ses enseignants, rubrique «Activités et centres d'intérêt»	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

spécialités sans rapport avec la formation demandée

NSI est prise en compte si physique a été choisi en première

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les modalités d'examen des voeux

Données numériques. En 2025, le nombre de vœux confirmés a été de 5603 pour 96 places proposées, soit deux classes de 48 élèves. En 2025, 2001 candidats ont été classés, et 994 candidats ont obtenu une proposition. Le taux de boursiers était de 11 %. Objectifs et attendus de la formation La formation en MPSI vise à préparer les étudiants à poursuivre en seconde année de CPGE, au lycée Charlemagne ou dans un autre établissement, en fonction de la filière proposée en fin d'année par le conseil de classe. À l'issue de cette seconde année, les étudiants se présentent aux concours d'entrée aux Grandes Écoles scientifiques (Écoles d'ingénieur, Écoles Normales Supérieures), où ils pourront poursuivre leur formation. Comme il ne s'agit pas de préparer un examen, mais un concours, le recrutement dans cette formation est déjà sélectif. Modalité d'examen des vœux Le recrutement en MPSI via Parcoursup se fait en plusieurs étapes. L'administration recueille les candidatures, et met à disposition de la commission les dossiers pdf d'une part, le tableau Excel recensant les informations sur les candidats d'autre part. Nous avons deux types de dossiers

.A) La grande majorité des dossiers concernent des élèves en classe terminale, préparant le Baccalauréat. Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission précise que sont pris en compte les éléments suivants: - notes et rangs en Spécialité Mathématiques, Maths Expertes, Spécialité Physique ou NSI ou SI, Langue vivante 1, Philosophie, - notes des épreuves anticipées de Français, - niveau de la classe, avis du proviseur, année d'entrée en seconde.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. Les candidatures sont en effet ensuite réparties en sous-commissions, constituées de plusieurs enseignants intervenant dans des disciplines différentes, et examinées une par une. Sont alors pris en compte de nouveaux éléments, pouvant justifier un bonus ou un malus: remarques plus précises des enseignants sur la capacité à s'adapter à une classe préparatoire, commentaires sur les autres disciplines que celles prises en compte dans la formule en première et en terminale, compétences particulières en langues, activités extra-scolaires, participation à divers concours, avis détaillé sur les capacités à affronter une classe préparatoire, sur le

comportement.

La lettre de motivation vient en complément pour ajuster au mieux les points en plus ou en moins. Ces critères ont été clairement définis au préalable, ce qui permet aux commissions de travailler de façon homogène, et différents outils de mesure numérique permettent de le vérifier après coup.

Une réunion d'harmonisation permet d'ultimes ajustements, et l'examen de cas particuliers.

B) Pour les autres candidatures, nous ne disposons pas des éléments permettant le même traitement algorithme. Elles sont examinées à part. La commission estime qu'elle ne peut pas classer équitablement ceux dont la formation n'est pas comparable à celle des futurs titulaires d'un baccalauréat français. Pour ceux qui ont déjà effectué une année d'études dans le supérieur, sont pris en compte les bulletins de la classe de Terminale, les résultats au Baccalauréat, les résultats pour l'année en cours, et la lettre de motivation expliquant notamment le changement d'orientation. Ces dossiers sont eux aussi examinés en sous-commission, puis discutés lors de la réunion d'harmonisation. Il leur est alors affecté une note globale qui permet de les insérer dans le classement à la place qui semble appropriée.

À la suite de ces travaux, sur les 4653 dossiers reçus, 1569 ont été classés. par l'étude plus approfondie de dossiers amenés à se retrouver un peu au-dessus ou en-dessous de la barre, pour qu'elle soit conforme à l'appréciation de la commission sur la recevabilité des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithme ?

Un traitement algorithme permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission, conformément à la note de cadrage, exprime ici les recommandations qui seront utiles aux futurs candidats. Ils doivent savoir que leurs résultats en Spécialité Mathématiques et en Mathématiques expertes sont examinés de près, et qu'il est attendu un très bon niveau, et également un très bon classement, pour espérer faire face à la MPSI dans notre établissement. Ces éléments sont appréciés au regard du niveau annoncé de la classe. On s'attend ensuite à ce que les candidats aient choisi la spécialité Physique, ou NSI ou SI, à condition qu'ils aient suivi la spécialité Physique en première. La classe de première est également scrutée. Les résultats en Français, Philosophie et langues sont également primordiaux dans notre jugement. Les futurs candidats ne doivent pas être surpris d'apprendre que des commentaires négatifs sur l'attitude en classe, le sérieux dans le travail, dans quelque discipline que ce soit, seront pris en compte.

Signature :

OLIVIER SELLIER,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Charlemagne